

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
*vendeuil-caply*

**DATE DE CONVOCATION**

6 juin 2024

L'an **deux mil vingt-quatre**, le 13 Juin à dix-neuf **heures** trente.**DATE D'AFFICHAGE**

6 juin 2024

**Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MENARD Guillaume, Maire.**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EXERCICE 9

PRESENTS 8

VOTANTS 8

**Etaient présents :**

M. LE CONTE Bernard, TILLIER Jean, VAN ACKER Marc, JOLY Benoît, PARIZE Jérôme, Mmes OPERON Martine, CAZIER Anick.

**Absente excusée :** OLIVIER Brigitte.**Formant la majorité des membres en exercice.**Madame OPERON Martine a **été élue Secrétaire.****OBJET : PROJET EOLIEN « LES FROIDS VENTS »**

Vu le projet éolien « Les Froids vents » sur la commune de Chepoix.

Il est proposé au Conseil Municipal de Vendeuil-Caply d'adopter une motion contre le projet d'implantation d'éolienne et d'exprimer ainsi son opposition.

Les arguments contre l'implantation d'éoliennes :

- Défiguration paysagère et nuisances sonores
- Ecosystème perturbé
- Bétonisation
- Présence de monuments historiques classés
- Opacité du champ de vision

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

**EMET** un avis unanimement défavorable au projet éolien « Les Froids vents » sur la commune de Chepoix, pour les raisons ci-dessus.

**CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre cette motion au représentant de l'Etat et à la commune de Chepoix.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 216006551-20240328-132024-DE.

Fait et délibéré en séance,  
A VENDEUIL-CAPLY, le 13/06/2024,  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire,

M. MENARD Guillaume  
Le Maire de  
Vendeuil-Caply



MAIRIE DE VENDEUIL-CAPLY  
3 rue de Beauvais - 60121